

# Bilan de compétences

## Financement

Formation professionnelle continue  
Non conventionnée / sans dispositif

## Organisme responsable et contact

AFPI INSERTION POITOU  
CHARENTE  
AFPI-Insertion 86  
05.49.37.44.55  
afpi-insertionpc86@fi-pc.fr

## Accès à la formation

### Publics visés :

Demandeur d'emploi  
Jeune de moins de 26 ans  
Personne handicapée  
Salarié(e)  
Actif(ve) non salarié(e)

### Sélection :

Entretien

### Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

### Conditions d'accès :

Contrat de bilan entre bénéficiaire et le centre de bilan Convention tripartite : - salarié / entreprise / centre de bilan - salarié / OPACIF / centre de bilan

### Prérequis pédagogiques :

néant

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

## Objectif de la formation

Le bilan de compétences se situe clairement dans une perspective de progression individuelle. Son objet, suivant les termes de la loi du 31 décembre 1991, est de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles ainsi que leurs motivations afin de définir un projet professionnel et la cas échéant un projet de formation.

## Contenu et modalités d'organisation

1.PHASE PRELIMINAIRE Elle doit permettre de : - Confirmer l'engagement du bénéficiaire dans la démarche - Définir et analyser la nature des besoins - Informer des conditions de déroulement - Informer sur les principes d'utilisation de la synthèse - Proposer un parcours individualisé : objectifs planning, contenu 2. PHASE D'INVESTIGATION - Analyser les motivations et intérêts - Identifier les compétences et aptitudes - Déterminer des possibilités d'évolution 3. PHASE DE CONCLUSION - Prendre connaissance des résultats détaillés de la phase précédente - Recenser les facteurs pouvant favoriser la mise en oeuvre du projet professionnel ou de formation - Prévoir les étapes de la mise en oeuvre du projet A l'issue de cette phase, un document de synthèse est remis au bénéficiaire du bilan dont il est le seul propriétaire. DÉONTOLOGIE Engagement du centre de bilan sur : - la nature des informations demandées au salarié (lien direct avec l'objet du bilan) - la restitution des résultats - prévoir les étapes de la mise en oeuvre du projet - la confidentialité et le respect du secret professionnel

Commentaires sur la durée hebdomadaire **24 heures sur 8 à 10 semaines** Planning à définir avec le bénéficiaire (et l'entreprise si le bilan est réalisé sur le temps de travail)

Parcours de formation personnalisable ? **Oui** Type de parcours **Mixte**

## Validation(s) Visée(s)

Bilan de compétences - *Sans niveau spécifique*

MON COMPTE FORMATION Éligible au CPF

## Et après ?

Suite de parcours

**Non renseigné**

## Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00140800	du 30/04/2019 au 31/12/2025	Poitiers (86)	AFPI INSERTION POITOU CHARENTE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00140801	du 01/05/2019 au 31/05/2025	Châtellerault (86)	AFPI INSERTION POITOU CHARENTE		MON COMPTE FORMATION	FPC
00140799	du 01/05/2019 au 31/12/2025	L'Isle-d'Espagnac (16)	AFPI INSERTION POITOU CHARENTE		MON COMPTE FORMATION	FPC